



HAL
open science

CDE - Centre de droit européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CDE - Centre de droit européen. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02030929

HAL Id: hceres-02030929

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030929v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre de droit européen

CDE

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Panthéon - Assas



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1** : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2** : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3** : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4** : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5** : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6** : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : **Centre de droit européen**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	A	A+	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité : Centre de droit européen

Acronyme de l'unité : CDE

Label demandé : EA

N° actuel : 164

Nom du directeur
(2012-2013) : M. Fabrice Picod

Nom du porteur de projet
(2014-2018) : M. Fabrice Picod

Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Claude GAUTRON, Université Bordeaux 4

Experts : M. Jean-Sylvestre BERGE, Université Lyon 3

M^{me} Gwendoline LARDEUX, Université Aix-Marseille, (représentante du CNU)

M. Xavier MAGNON, Université Toulouse 1 Capitole

M^{me} Marie-Claire PONTHEAU, Université Bordeaux 4

M. Jean-Baptiste RACINE, Université Nice Sophia Antipolis

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Yves GAUDEMET, Université Paris 2



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Créé en 1988, reconnu Pôle Européen Jean Monnet en 1998 et distingué en 2007 par la Commission européenne comme un des centres d'excellence de l'enseignement européen dans le réseau Jean Monnet, le Centre de Droit européen (CDE) développe, particulièrement, une recherche relative au processus d'évolution du cadre de l'Union européenne, aux fondements du droit européen et aux droits fondamentaux, au droit privé européen, au droit de la concurrence et au droit administratif européen.

Le CDE fait partie du Collège européen de Paris (situé au sein du Centre Saint Guillaume, rue Saint Guillaume Paris) qui crée des synergies dans les matières concernées.

Équipe de Direction

Directeur en fonction : M. Fabrice PICOD



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	6	6	6
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,5	0,5	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	2	2
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	8,5	8,5	8

Taux de producteurs	100 %
---------------------	--------------

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	44	
Thèses soutenues	16	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le bilan du CDE est impressionnant, notamment par les publications qu'il produit et les filières éditoriales qu'il maîtrise ou auxquelles il a un accès permanent.

Le CDE organise des rencontres scientifiques de style varié qui conduisent à des travaux régulièrement publiés (Annuaire de droit européen, Revue des affaires européennes, Revue concurrence, Revue Europe, collections Bruylant).

Il associe droit public et droit privé et est ouvert aux milieux professionnels par le droit économique et le droit de la concurrence.

Les doctorants sont associés, en permanence, aux activités du Centre à travers les ateliers doctoraux, les rencontres dites du Cherche-Midi qui font intervenir des intervenants extérieurs, et leurs contributions à la revue des revues dans l'Annuaire de droit européen. L'implication des membres de l'unité dans la formation par la recherche est importante.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le domaine d'intervention est large, il en découle que les programmes de recherche devraient être orientés sur des thématiques mieux centrées afin de rendre celles-ci plus collectives pour la période 2014-2018.

C'est en affinant ses axes de recherche qu'une unité contribue le plus à la dimension collective de ses activités.

Recommandations

Il serait souhaitable que :

- la qualité et le nombre des publications, largement liés à la qualité des enseignants-chercheurs, et aussi à l'activité de tel(le) professeur(e) soient pérennisés à l'avenir.
- les acquis relatifs à la formation des doctorants soient consolidés ;

Enfin, en dépit (ou à cause) de l'amplitude que revêt aujourd'hui le champ du droit européen (des droits européens), il serait opportun que le Centre affirme quelque peu ses programmes (ou axes) de recherche pour des périodes pluriannuelles sans rompre pour autant avec des problématiques englobantes. Ainsi la « structure et gouvernance de l'Union européenne », le « contrôle juridictionnel et (la) sanction » sont des habillages commodes du droit institutionnel qui renseignent assez peu sur les choix de recherche arrêtés par le Centre. Pourtant les facteurs de crise et les mutations de l'Union permettraient de préciser et donc d'ouvrir plus avant la recherche collective. La période actuelle s'avère favorable à des initiatives plus ciblées.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La qualité des produits est grande : les travaux sont abondants et couvrent de larges domaines.

Dans la dimension collective de la recherche, deux types de publications majeures doivent être signalées :

- Annuaire de droit européen, volumes 3 à 7, correspondant aux années 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009, publié par les Editions Bruylant. Né d'une initiative conjointe de plusieurs unités de recherche, l'Annuaire est aujourd'hui piloté par le seul Centre droit européen. Les prochaines éditions seront d'ailleurs éditées par les éditions de l'université Paris 2. Est ici caractérisée une recherche collective de haut niveau sachant mobiliser l'unité et, par delà, les réseaux de recherche qu'elle a su se constituer.
- Actes de colloques publiés : sur la période de référence, on dénombre quatre ouvrages : 1) L'Union européenne et les crises, edit. Bruylant, (2010, 348 p.) : ouvrage issu d'un colloque organisé par le CDE de Paris 2 réunissant les spécialistes français et étrangers, juristes et économistes, sur l'appréhension des crises de différents types par l'Union européenne. 2) Vers une politique de l'énergie, edit. Bruylant, (2012, 304 p.) : ouvrage prospectif issu d'un colloque organisé par le CDE de Paris 2 réunissant également les spécialistes européens sur une politique majeure qui fait l'objet d'une consécration dans le traité de Lisbonne. 3) L'entrave dans le droit du marché intérieur, edit. Bruylant, (2011, 362 p.) : ouvrage issu d'un colloque organisé par le CDE de Paris 2, présentant une notion clé du droit du marché intérieur, sous de multiples angles 4) Doctrine et droit de l'Union européenne, edit. Bruylant, (2010, 186 p.) : ouvrage issu d'un colloque organisé par le CDE de Paris 2, sur un thème non traité en tant que tel, celui de la naissance et de l'influence de la doctrine en droit de l'Union européenne.

Dans sa dimension individuelle, 256 publications sont recensées dans le dossier, parmi lesquelles on compte :

- 23 ouvrages ;
- une large majorité d'articles publiés dans des revues à comité de lecture figurant sur la liste AERES ;
- de très nombreux commentaires dans des périodiques spécialisés.

Ce bilan est, donc, particulièrement important.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

La participation aux réseaux de droit européen est forte et les membres de l'unité sont très présents dans les revues et collections spécialisées.

Le centre de droit européen est ainsi implanté de manière significative dans la société savante et scientifique qui réunit principalement les universitaires spécialisés en droit de l'Union européenne (la CEDECE, dont l'actuel président n'est autre que le directeur du centre de droit européen).

Des membres du centre dirigent ou co-dirigent des revues spécialisées dans la matière (Revue des affaires européennes ; Revue « Europe » ; Revue « Concurrences »), certaines ayant été créées à leur initiative.

Des collections d'ouvrages (éditions Bruylant en particulier) sont également dirigées par un membre du centre.

Nombreux sont ceux qui au Centre de droit européen font partie du comité de rédaction de revues (Revue trimestrielle de droit européen et Common Market Law Review).

Plusieurs membres du centre ont été titulaires d'une chaire « Jean Monnet ».



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le droit économique européen, notamment le droit fiscal et le droit de la concurrence, est totalement ouvert sur les milieux professionnels.

Un membre du centre préside la célèbre Association Française d'Etude de la Concurrence (AFEC) qui réunit les spécialistes, universitaires et praticiens, de la matière.

La majorité des membres de l'équipe a développé une expertise technique qui leur permet d'être au contact des réalités socio-économiques.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La vie de l'unité est ponctuée par l'organisation régulière d'activités clairement identifiées :

- la tenue de l'Annuaire de droit européen ;
- l'organisation d'un colloque ou d'une journée d'études tous les ans ;
- les rencontres régulières entre jeunes chercheurs (appelées « Rencontres du cherche-Midi »).

Le corps professoral dispose de bureaux (chose exceptionnelle au sein de l'établissement). Les doctorants ont un espace de travail collectif. L'unité administre un centre de documentation.

Il conviendrait sans doute d'améliorer encore la synergie droit public / droit privé qui demeure un point fort du centre (peu de centres de droit européen réunissent ainsi, en leur sein, un quasi-équilibre entre des publicistes et des privatistes).

De même, la recherche dans sa dimension véritablement collective n'existe pas en dehors des discussions relatives à l'organisation des colloques, ce qui reste insuffisant. Elle pourrait d'ailleurs prendre une forme contractualisée (contrats européens ou nationaux), ce qui n'est pas le cas actuellement.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Sont adossés au centre, un master 2 et un LLM. Les doctorants sont très largement associés aux activités du centre. Ils relèvent de l'Ecole doctorale « Droit international, européen et comparé » (ED n° 9) de l'Université Paris 2.

Ils forment un groupe soudé, certains participent de manière étroite à la vie de l'Annuaire de droit européen tandis que tous ont accès aux rencontres qui leur sont spécialement dédiées (« Rencontres du Cherche-Midi », préc.). Ils bénéficient d'un encadrement organisé et présent.

Ils se montrent très satisfaits de leurs conditions de travail.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

De belles perspectives sont offertes par l'implication du centre dans les activités du Collège Européen de Paris (Université Paris 2) dont les activités se sont fortement développées ces derniers mois.

La perspective du lancement d'ateliers doctoraux sur le modèle d'initiatives existantes en France ou à l'étranger est une très bonne chose.

On peut, en revanche, émettre un avis réservé sur les quatre axes de recherche proposés (Structure et gouvernance de l'UE, Contrôle juridictionnel et sanction du droit de l'UE, Droits fondamentaux et Droit de la concurrence et des affaires). Même si le Centre de droit européen entend conserver une approche générale du droit de l'Union européenne, refusant ainsi de se polariser sur un objet en particulier, rien n'interdit d'orienter sa recherche - notamment collective - à venir sur des questionnements plus élaborés dans leur formulation et orientation.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Jeudi 10 janvier 2013 à 16h30

Fin : Jeudi 10 janvier 2013 à 18h30

Lieu de la visite : Centre de droit européen

Institution : Université Panthéon-Assas Paris 2

Adresse : 28, rue Saint Guillaume 75007 Paris

Déroulement ou programme de visite :

Le comité a d'abord eu un échange avec le représentant des tutelles (le Vice-Président du Conseil scientifique de l'université Paris 2). Il s'est ensuite entretenu avec le directeur et les membres de l'unité présents pendant une heure quarante-cinq. Une rencontre avec les doctorants a suivi pendant trente minutes. La visite s'est terminée par un huis-clos du comité.



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

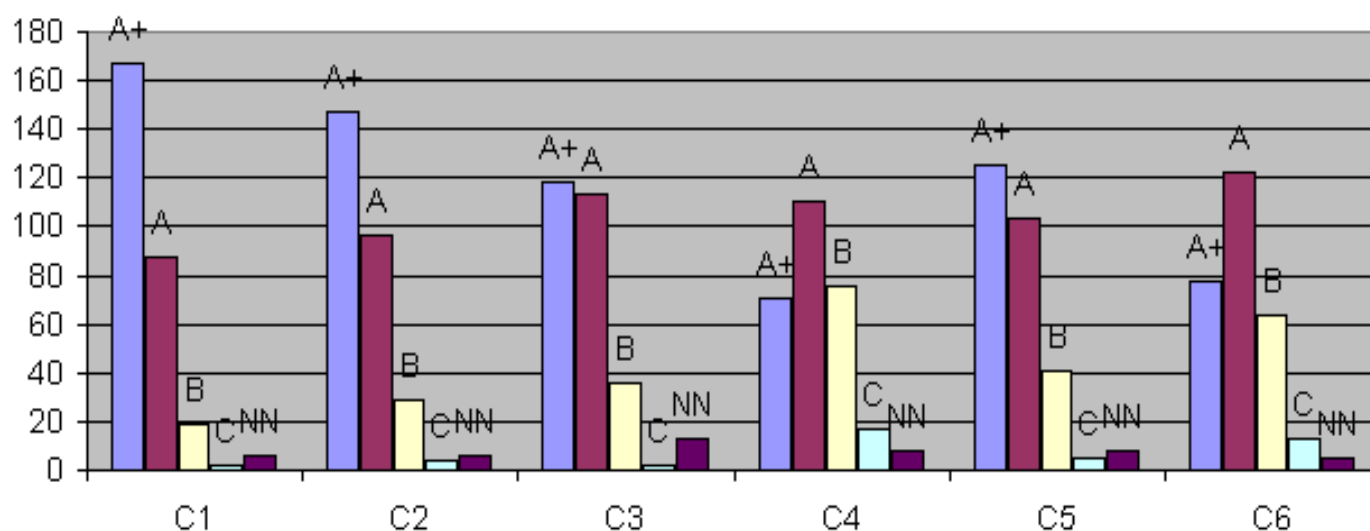
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles



**UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
PARIS II**
DROIT - ECONOMIE - SCIENCES SOCIALES

Paris, le 22 avril 2013

Affaire suivie par
Mission recherche
Catherine Perrault
Tel :01.44.41.56.00
catherine.perrault@u-paris2.fr

Objet: Réponse du Président de l'université Panthéon-Assas au sujet du rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES pour le Centre de droit européen (CDE) S2PUR140006138

Mesdames et Messieurs les experts du
comité d'évaluation de l'AERES

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'évaluation du Centre de droit européen (CDE) le 10 janvier 2013, vous nous avez fait parvenir votre rapport afin que le directeur puisse s'il le souhaite vous faire part de ses observations.

Le Directeur du CDE, M. Fabrice PICOD a estimé que le rapport d'évaluation établi par le comité d'experts de l'AERES sur son unité de recherche n'appelait aucune observation de sa part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.


Guillaume LEYTE
Président de l'université Panthéon-Assas